



Objet : Association Sportive 2018/2019

Asnières, le 26 juin 2018

Madame, Monsieur,
Chers parents,

L'Association Sportive « Alouette » propose des activités sportives facultatives tout au long de l'année, le mercredi de 13h30 à 15h30.

L'Institution Sainte Geneviève, établissement catholique, est affilié à l'UGSEL (Union Générale du Sport de l'Enseignement Libre).

En début d'année, les enfants ont la possibilité de choisir entre 3 activités : Football, Basketball, « Gym-Acro ».

Le pôle "découverte compétition" permet à tous les élèves qui souhaitent s'entraîner et participer à une compétition UGSEL, de se détacher de leur activité ordinaire sur quelques séances. Ils pourront ainsi découvrir les joies de la compétition inter-établissements, sans être pour autant licencié en club fédéral.

La programmation générale des activités sera établie en fonction des compétitions (course d'orientation, athlétisme, cross, tennis de table), des inscriptions (une activité avec trop peu d'élèves sera supprimée) et des conditions météorologiques.

Au cours de l'année, des **sorties sportives** facultatives seront programmées (patinoire, escalade...) afin de nous permettre de découvrir et partager ensemble de nouvelles activités. Elles sont incluses dans le prix d'inscription.

L'association sportive est encadrée par les professeurs d'EPS de l'Institution Sainte Geneviève qui mettent en œuvre leurs compétences professionnelles et personnelles pour servir au mieux les demandes de chacun.

En cas d'absence d'un enfant un mercredi, les parents sont tenus d'appeler l'établissement et de laisser un message à l'accueil afin que nous puissions être informés de son absence.

Pour participer aux différentes activités, il vous sera demandé de constituer un dossier :

1. Le bulletin d'inscription à compléter,
2. Une participation de 90 euros pour l'année (frais d'inscription + assurance + licence donnant accès aux compétitions) ou « Pass+ » (demande en ligne sur <https://passplus.hauts-de-seine.fr>) + 30 euros

Une Assemblée Générale de présentation des activités se tiendra le **mardi 11 septembre 2018 à 18h00**.

✂-----

**COUPON et REGLEMENT à rendre sous enveloppe obligatoirement à M.ROUYER ou à M. MANT,
avant le 28 septembre 2018**

Joindre: 90 euros (chèque à l'ordre de l'association sportive Alouette) ou « Pass+ » et 30 €

Nom: **Prénom:**

Date de naissance : **Classe:**

N° téléphone: **Mail:**

Je soussigné(e) M, Mme autorise mon enfant
à participer à l'Association Sportive de l'Institution Sainte Geneviève pour l'année 2018-2019.

Signature du responsable légal :

